SOBRIA

Optimisation et régularisation de l'accise sur l'électricité

Votre entreprise paie peut-être l'accise au taux plein alors qu'un tarif réduit pourrait s'appliquer. Nous le vérifions, récupérons le trop-payé quand c'est possible, et faisons appliquer le bon taux pour la suite.

⏳ **Factures 2024 : envoyez-nous vos pièces avant le 21 décembre 2026.**

La date limite légale de dépôt est le 31 décembre 2026 ; au-delà, l'accise payée en trop sur 2024 n'est plus récupérable. Les demandes de remboursement d'accise peuvent être déposées jusqu'au 31 décembre de la deuxième année suivant celle du paiement de la taxe ou de l'émission de la facture. Pour 2024, l'échéance est donc le 31 décembre 2026 : ces dossiers sont traités en priorité.

Source : impots.gouv.fr – Accises sur les énergies, consommateurs d'énergie.

Pour qui ? Entreprises de production et activités artisanales ou industrielles : boulangeries, charcuteries, fromageries, brasseries, imprimeries, menuiseries, plasturgie, métallurgie... L'éligibilité ne se déduit pas du seul code APE : elle dépend de l'activité réelle, du périmètre de consommation et de l'électro-intensité calculée à partir de la valeur ajoutée réglementaire.

1. Notre démarche, étape par étape

1. **Diagnostic** : analyse de l'activité, des consommations et de l'historique de facturation pour évaluer l'éligibilité.
2. **Contrôle des factures 2024 et 2025** : reconstitution des volumes, des taux appliqués et de l'accise effectivement acquittée.
3. **Calcul** de l'éligibilité et du montant récupérable par exercice, en coordination avec l'expert-comptable.
4. **Montage du dossier** : tableaux de calcul, synthèse, documents d'appui et formulaires.
5. **Dépôt** du dossier au nom de l'entreprise.
6. **Suivi** jusqu'au remboursement ou crédit effectif, puis mise en place du taux adapté sur les factures futures.

2. Répartition des rôles

Acteur	Rôle
Sobria	Analyse, calculs, montage du dossier, coordination et suivi.
Entreprise cliente	Transmission des pièces, validation et signature des documents.
Expert-comptable	Validation des données fiscales et assistance au dépôt avec la déclaration de TVA.

3. Pièces à fournir

- Factures d'électricité 2024 et 2025
- Contrat(s) de fourniture ou références des compteurs / PDL
- Liasses fiscales 2024 et 2025
- Valeur ajoutée réglementaire ou éléments de calcul
- Coordonnées de l'expert-comptable
- Toute pièce utile à la qualification de l'activité

4. Conditions financières : au succès uniquement

20 % HT
du montant total récupéré (remboursement ou crédit fiscal).

0 €
aucun honoraire de succès sans récupération effective.

- Base de calcul : montant réellement restitué ou imputé au bénéfice de l'entreprise ; en cas de récupération partielle, honoraires calculés sur le seul montant obtenu.
- Honoraires exigibles après constatation effective du remboursement ou du crédit.
- En cas d'accord, une convention de mission précise le périmètre et les modalités d'intervention.

Notre intérêt est aligné sur le vôtre : avant tout dépôt, nous vérifions consommations, taux appliqués, périmètre d'activité, données fiscales et justificatifs, puis faisons valider le tout par votre expert-comptable.

5. Un cabinet indépendant

Sobria est rémunérée uniquement par ses clients, jamais par les fournisseurs d'énergie. Chaque fournisseur consulté signe une déclaration le certifiant.

Vérifions votre situation

Envoyez-nous une facture d'électricité récente : nous vous disons rapidement si une étude vaut la peine.

contact@sobria.pro · sobria.pro/accise-electricite · Rennes